

Enroulement chlorotique de l'abricotier



Phytoplasme



Originaire d'Europe



Dégâts sur *Prunus sp.*
(Abricotier, Pêcher, Amandier, prunier)



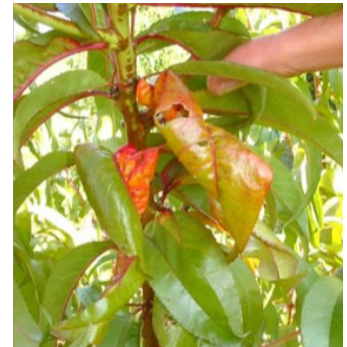
BIOLOGIE

L'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA), aussi appelé European stone fruit yellows (ESFY), est une maladie répandue en Europe. Elle affecte les fruitiers à noyaux et, en France, principalement les abricotiers, les pêchers, les pruniers, les pruniers japonais et les amandiers. L'agent responsable est un phytoplasme : il s'agit d'une bactérie dépourvue de paroi cellulaire et localisée dans le phloème (zone où circule la sève élaborée par la plante). Les premiers signalements en France remontent à 1924 mais ce n'est qu'à partir de 1964 que la maladie est reconnue et nommée ECA. Le phytoplasme provoque un dérèglement végétatif de la plante et peut conduire à la mort de l'arbre infecté.

SYMPTOMES

Les symptômes sont visibles à partir de la préfloraison et jusqu'à la fin de l'été :

- Débourrement prématuré des végétaux ;
- Feuillaison et/ou floraison précoces observables dès février (dans notre région) ;
- Enroulement des feuilles dès le printemps mais particulièrement visible fin septembre ;
- Rougissement des feuilles enroulées et chlorose entre les nervures ;
- Raccourcissement des entre-nœuds ;
- Chute de fruit quelques jours avant leur maturité.



En quelques chiffres

0 traitement efficace

12 mois entre les premiers symptômes et la mort de l'arbre

1994 adoption du nom European stone fruit yellows (ESFY)

Transmission

Le phytoplasme se transmet d'arbre en arbre par les greffes, les boutures et de façon naturelle par le psylle « *Cacopsylla pruni* ». Le psylle n'occasionne pas de dégât direct sur la plante. En revanche, il est le principal vecteur du phytoplasme de l'enroulement chlorotique de l'abricotier.

C'est un insecte hémiptère de type piqueur suceur de la famille des Psyllidae (taille adulte : 4-5 mm). Il vient se reproduire au printemps sur des arbres du genre Prunus et passe le plus souvent le reste de l'année sur des conifères (pins, sapin, épicéa...). Le psylle porte le phytoplasme en lui, et c'est lorsqu'il se nourrit en piquant la plante, qu'il infecte et transmet la bactérie à l'arbre. Il existe de très nombreuses espèces de psylles, mais *Cacopsylla pruni* est actuellement la seule espèce identifiée comme vecteur du phytoplasme.



Le saviez-vous ?

Il s'écoule parfois plusieurs années entre le moment où un arbre est infecté et celui où il exprimera des symptômes.

REGLEMENTATION

L'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA) est un organisme nuisible classé comme « danger sanitaire de catégorie II », par l'arrêté ministériel de 2014.

C'est également un organisme réglementé pour l'importation au sein de l'Annexe IV - I et pour le Passeport Phytosanitaire Européen (PPE) au sein de l'annexe IV - II de la Directive Européenne 2000/29/CE.

MOYENS DE PREVENTION

La première étape consiste à prospecter dans les vergers afin d'identifier la présence ou non de la maladie grâce aux symptômes visibles.

Prospecter au mois de janvier-février permet de repérer facilement les fruitiers à noyaux avec une floraison précoce par rapport à leur habitude. Le risque de contagion étant rapide et dans la mesure où il n'existe pas de lutte curative, il est important de détruire l'arbre contaminé et de ne pas laisser la souche en place car les rejets des arbres atteints sont aussi porteurs de la maladie.

Il n'existe à ce jour que des mesures prophylactiques permettant de diminuer les risques de contaminations :

- Utiliser du matériel végétal sain (greffons et porte-greffes) ;
- Couper les drageons qui repoussent au pied des pruniers porte-greffes, point sensible d'inoculation ;
- Etre attentif à la présence de psylles à proximité des conifères.

Vous soupçonnez la présence de cette maladie sur vos végétaux ? Que vous soyez un particulier ou un professionnel, contactez Polleniz. Les confusions sont possibles, seule une analyse permet la confirmation de la présence de l'enroulement chlorotique de l'abricotier.



Que faire en cas de suspicion ?

Contactez POLLENIZ (siège) : 02 41 36 76 21